

Lac de Coiselet : après les travaux de sécurisation, la remontée progressive de l'eau a démarré

Les travaux de sécurisation des blocs rocheux qui menaçaient le barrage de Coiselet sont terminés. La remontée progressive du niveau de la retenue d'eau a débuté ce mardi

|



Le barrage

du Coiselet va retrouver sa physionomie. Photo Philippe Trias

Le barrage de Coiselet, exploité par EDF, se situe à cheval sur les départements du Jura et de l'Ain, sur les communes de Thoirette-Coisia (Jura) et Samognat (Ain). Il fait partie de la chaîne des barrages hydroélectriques de la rivière d'Ain.

Le 23 mai 2025, le préfet du Jura et la préfète de l'Ain ont pris un arrêté prescrivant l'abaissement de 4 mètres du niveau de la retenue d'eau de Coiselet. Cette mesure préventive a été mise en place afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, et la pérennité du barrage, en cas de glissement d'un bloc rocheux situé en rive droite, à proximité de l'installation hydroélectrique.

Missionné par les services de l'État dans les départements du Jura et de l'Ain, EDF a achevé le 7 février 2026 les travaux de sécurisation de ce bloc rocheux engagés en décembre 2025. Ce chantier a permis de renforcer durablement l'ensemble du compartiment rocheux d'un volume d'environ 3 000 m³, par l'ancrage de 42 tiges métalliques résistantes à la corrosion. Un protocole de surveillance de long terme a aussi été défini et mis en place sous la supervision du préfet du Jura.

Une opération en deux étapes

En concertation avec la ligue de protection des oiseaux, la fédération de pêche et les services de l'État, EDF procédera à la remontée progressive du niveau de la retenue d'eau, afin de garantir la préservation de la biodiversité locale et des usages du plan d'eau. Cette opération s'effectuera en deux étapes. La première phase de remontée a démarré ce mardi 17 février à 8 h, à un rythme d'environ 3 cm/heure, avec l'objectif de remonter la cote progressivement de 2,80 m pour noyer les

herbiers nécessaires à la reproduction du brochet, laquelle débutera au mois de mars. La remontée durera environ 4 jours.

Dans un second temps, mi-avril, EDF poursuivra la remontée des eaux de la retenue de Coiselet pour atteindre la cote habituelle à cette saison, soit l'ajout de plus d'un mètre d'eau supplémentaire. Cette remontée sera réalisée au même rythme, et en journée uniquement, afin de respecter la fin d'hibernation de plusieurs espèces animales. La remontée durera à nouveau 4 jours. L'évolution du niveau d'eau de [la retenue de Coiselet](#) fera l'objet d'un suivi quotidien par EDF en lien étroit avec les services de l'État.